

RÉPONSE D'EXPERT

À QUOI SERT UN DROIT À L'EAU ?

Fig Nag
16/10/10

Après dix années de controverses internationales et une reconnaissance de principe en juillet, les Nations unies viennent, il y a quelques jours, de faire du droit à l'eau un droit humain dont le fondement juridique est clair. Les débats sur la nature de ce droit, sur le prix de l'eau ou sur le rôle des entreprises privées sont maintenant tranchés. Cela permet à la communauté internationale de passer à l'étape suivante, celle de la mise en œuvre du droit humain à l'eau potable et à l'assainissement. C'est l'étape la plus importante pour la moitié de l'humanité qui n'a pas accès à l'eau courante. Ce sera l'un des thèmes des travaux du Forum mondial de l'eau, à Marseille, en mars 2012.

Gérard Payen, conseiller pour l'eau et l'assainissement du secrétaire général des Nations unies.



Y. AUBRAY/AQUAFED